

## **Communiqué sur le contexte sécuritaire et la mobilisation des personnels éducatifs au collège Ronsard de Tremblay-en-France**

Le 19 janvier 2021 au matin, pour accueillir plus de 850 élèves à la grille et dans la cour de récréation du collège Ronsard de Tremblay-en-France, il n'y avait qu'une seule AED et une seule CPE en plus de la principale et de la principale-adjointe. L'infirmierie était fermée. Le secrétariat de direction était fermé. La secrétaire et la gestionnaire étaient absentes. Ayant adhéré au mouvement national de grève lancé par les organisations syndicales, la quasi-totalité du personnel de vie scolaire était absent. Estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour assurer une prise en charge des élèves dans le respect des normes de sécurité, le personnel éducatif a décidé à l'unisson d'exercer son droit de retrait et de ne pas assurer les cours.

La réaction s'est imposée à tous avec évidence. Comment pouvait-on accueillir de jeunes élèves sans être sûrs de pouvoir garantir leur protection suite aux épisodes graves qui se sont déroulés la semaine dernière sans les AED et les infirmières scolaires ?

La grève du personnel de vie scolaire intervient, en effet, quelques jours après l'intervention de la police dans l'établissement suite à l'introduction d'armes blanches par quelques élèves. La présence de la vie scolaire dans l'établissement est fondamentale pour assurer l'accueil, la surveillance (et donc la sécurité) des élèves au sein de l'établissement, l'organisation de la permanence et des heures de retenue, le suivi des absences et des retards. Indispensable pour apaiser le climat scolaire et résoudre les conflits, la présence des AED n'est malheureusement pas suffisante pour gérer la totalité des élèves de l'établissement. Le collège Pierre de Ronsard est un des plus gros collèges de la Seine-Saint-Denis. Bâti pour accueillir au maximum 800 élèves, il en accueille plus de 850 aujourd'hui. Les assistants d'éducation sont usés par des conditions de travail précaires, une charge de travail et des responsabilités trop importantes par rapport à leur statut et à leur rémunération. Actuellement, un seul AED est censé veiller chaque jour sur 109 élèves. Les nouvelles tâches qui ont été confiées à la vie scolaire en cette période délicate compliquent la réalisation des missions premières des AED. C'est pourquoi les personnels de la communauté éducative demandent au Rectorat de Créteil plus de moyens à la vie scolaire et ils adressent la même demande pour le secrétariat de direction. Une seule secrétaire de direction est en effet censée gérer toute la partie administrative ainsi que la scolarité des élèves. Elle dénonce depuis des années une charge de travail trop importante et demande de l'aide dans son travail.

Le manque de moyens constaté par le personnel éducatif du collège depuis plusieurs années devient de plus en plus évident et difficile à vivre au quotidien en cette période de pandémie de Covid-19. Il concourt à renforcer le sentiment d'insécurité du personnel et à la dégradation de ses conditions de travail.

La rentrée de janvier a été précédée par des informations préoccupantes de la part du gouvernement. Alors que la situation sanitaire se dégrade partout en France, aucun changement de protocole n'a été acté pour les collèges. L'ancien protocole, considéré comme insatisfaisant par les personnels et les organisations syndicales, est toujours en vigueur et toujours aussi difficile à appliquer sans un changement important d'organisation. Il repose sur la limitation du brassage entre élèves, l'aération et la propreté des locaux et le respect des gestes barrière. Aucune de ces conditions n'est respectée totalement au sein du collège Ronsard. Si le brassage des élèves est réduit en cours, celui-ci n'est pas empêché lors des récréations et de l'arrivée et de la sortie des élèves, les AED étant en nombre insuffisant pour contrôler les mouvements dans l'établissement. L'aération, difficile en période hivernale, n'est pas effectuée régulièrement dans tout l'établissement car des problèmes de sécurité empêchent l'ouverture des fenêtres de quelques salles. Depuis le début de l'année scolaire, la

désinfection des locaux, cruciale en période de pandémie, est difficilement assurée en raison des absences répétées du personnel d'entretien, dont le remplacement n'est pas immédiat. À la rentrée de janvier, plusieurs salles étaient, en plus, dépourvues de solution hydroalcoolique (indispensable dans un établissement où l'accès aux toilettes et aux points d'eaux n'est autorisé que pendant les récréations et la pause méridienne et où les toilettes pour les élèves se situent dans la cour) et de désinfectant rendant impossible le nettoyage quotidien des surfaces. Quant au respect des gestes barrière, nous vivons en faisant semblant que ceux-ci soient respectés, ce qui n'est pas le cas.

On estime au niveau national que la présence d'un masque protège les personnels et les élèves des contaminations. C'est sur cette conviction que repose la stratégie sanitaire de l'Éducation nationale et son corollaire : la définition de cas-contact. Si dans d'autres secteurs de la société, pour être cas-contact, il suffit d'avoir été en contact avec une seule personne porteuse du Covid-19, dans les établissements scolaires français, il faut avoir été en contact avec trois personnes (serions-nous biologiquement plus forts que les autres ?). Dans un collège surpeuplé comme le nôtre, comment peut-on prétendre réduire le brassage des élèves sans multiplier les espaces dédiés aux cours, sans dédoubler les classes, sans revoir l'emploi du temps des élèves ? Le personnel éducatif de l'établissement avait demandé aux autorités académiques le dédoublement des classes et un réaménagement des emplois du temps basé sur un système alternant distanciel et présentiel pour tous les élèves. Ils n'ont toujours pas reçu de réponse de la part du Rectorat.

Le personnel commence enfin à s'inquiéter sur l'absence d'informations concernant les cas Covid recensés dans l'établissement. Officiellement aucun cas Covid n'est recensé depuis la rentrée. La Direction déclare n'avoir aucune information à ce sujet. Le personnel s'interroge sur cette absence officielle de cas Covid au collège. Les familles auraient-elles arrêté de prévenir le collège des résultats positifs des tests Covid chez les élèves ? Les élèves seraient-ils asymptomatiques et échapperaient-ils au dépistage ? Les élèves et leurs familles sous-estimeraient-ils des symptômes pouvant être attribués à une autre infection plus courante ? Tout le monde garde à l'esprit les articles de la presse pointant un écart important entre les données de personnes contaminées diffusées par l'Education Nationale et celles diffusées par Santé Publique France. Tous ces problèmes ont été évoqués en heure d'information syndicale (la dernière a eu lieu le 14 janvier dernier) et remontés à la Direction. La Direction dit agir comme elle peut de son côté. Chacun accomplit son devoir : garder les enfants pour que leurs parents puissent travailler et bien sûr assurer l'enseignement et l'éducation des élèves. Le personnel commence à se demander : pourquoi les tests de dépistage promis par le Ministère ne sont jamais arrivés dans l'établissement ? Pourquoi le Ministère n'a-t-il pas envisagé une meilleure communication entre les laboratoires et les instances locales pouvant faire un lien avec les Directions des établissements scolaires pour vérifier que les jeunes positifs au Covid soient bien identifiables et bien isolés à leur domicile ? Pourquoi est-il si difficile d'être considéré cas contact lorsqu'on travaille dans un établissement scolaire ? Pourquoi le Ministère n'a-t-il pas permis aux collèges surchargés de l'Académie de Créteil de revoir leur organisation ? Pourquoi le Ministère n'a-t-il jamais envisagé la prise de la température corporelle pour toute personne accédant aux établissements scolaires ?

Nous croyons tous au service public, au droit à l'instruction et à l'éducation de tous les enfants de France, mais est-ce normal que la reconnaissance de ce droit exclue la mise en sécurité et la protection de tous, personnels de l'Éducation Nationale, élèves et familles ?

Le 21 janvier 2021

Les représentants des personnels éducatifs du Collège Pierre de Ronsard de Tremblay-en-France